ADLFI. Archéologie de la France - Informations
une revue Gallia
Picardie | 2007

Amiens – ZAC de Renancourt (tranche 1)

Laurent Duvette, Jean-Luc Locht et Sylvie Coutard

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/adlfi/5675
ISSN : 2114-0502

Éditeur
Ministère de la culture

Référence électronique
Laurent Duvette, Jean-Luc Locht et Sylvie Coutard, « Amiens – ZAC de Renancourt (tranche 1) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Picardie, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 20 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/5675

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Amiens – ZAC de Renancourt (tranche 1)

Laurent Duvette, Jean-Luc Locht et Sylvie Coutard

Identifiant de l'opération archéologique : 9193

Date de l'opération : 2007 (EX)

1 Le diagnostic a été motivé par la création, à l'initiative d'Amiens Métropole, d'une ZAC dans le quartier de Renancourt situé à l'ouest de la commune d'Amiens. Le projet se développe sur environ 53,4 ha. Une première étude du secteur a été réalisée en 1997 sous la forme de prospections pédestres (Duvette, 1997). Ces informations ont été complétées par une fouille effectuée durant la même année dans le cadre de la construction de la Pénétrante ouest d'Amiens reliant l'autoroute A 16 aux faubourgs de la ville (Lemaire, 1997).

2 La réalisation du diagnostic a été divisée en deux tranches.

3 La tranche 1, objet de ce premier rapport, touche les espaces agricoles et les pâtures soit une surface totale de 448 074 m^2. La seconde tranche qui sera effectuée ultérieurement concerne les jardins actuellement cultivés dont la surface cumulée est de 85 796 m^2.

4 Dans un contexte géologique favorable et au regard de la richesse des vestiges préhistoriques connus au XIXe s. dans le secteur, une campagne de sondages profonds conduite par Jean-Luc Locht (Inrap) a été engagée.

5 Mené sur 45 ha, l'exercice s'est avéré difficile en raison de la géomorphologie de ce secteur et des différents types de dépôts susceptibles d'y être rencontrés (sédiments d'origine fluviatile et couverture lœssique). Quatre terrasses étagées ont été identifiées : la nappe de Saveuse, la nappe de Renancourt, la nappe de Fréville et la nappe de la Garenne. La présence de la nappe de l'Épinette est supposée sous la couverture lœssique qui borde la rue Haute-des-Champs. Si les graviers ont été rencontrés à peu près partout, seuls quelques sondages ont permis d'observer la présence de sédiments fluviatiles fins. Cependant, aucun artefact lithique ni reste osseux n'y a été découvert.

6 Au pied de ces incisions dans la craie, l'épaisseur de limon peut dépasser 8 m. Un des problèmes majeurs des séquences lœssiques observées lors de ce diagnostic est la quasi-absence d'horizons-repères bien conservés.

7 Ainsi, dans le secteur 1, un seul éclat Levallois a été retrouvé dans un niveau humifère remanié. Il n'y a pas d'évidence de trace de site dans ce secteur.

8 Dans le secteur 2, un horizon rouge peu argilisé a été interprété comme le Bt eemien remanié. Les artefacts ont été retrouvés dans le limon brun à cailloutis qui surmonte ce sol interglaciaire. Il pourrait s'agir d'une occupation du début Glaciaire Weichselien remaniée.

9 Dans le secteur 3, il n'y a toujours pas d'horizon-repère. Cependant, la nature et la structure du sédiment qui contient les artefacts (limons bruns feuilletés) pourraient permettre, par analogie avec des séquences stratigraphiques régionales mieux documentées, une attribution à la fin du Pléniglaciaire inférieur et au début du Pléniglaciaire moyen du Weichselien. Bien qu'ayant livré peu d'artefacts, cette zone apparaît toutefois sensible d'un point de vue archéologique. Les artefacts ne semblent pas avoir subi de déplacements majeurs. Si l'on considère le faible nombre de sites de la fin du Paléolithique moyen fouillé dans le nord de la France, la fouille d'un tel gisement, en cas de décaissement à cet endroit, pourrait apporter des informations de premier ordre.

10 Dans le secteur 4, les sondages ont permis d'observer une séquence stratigraphique assez peu dilatée, avec des artefacts en position systématiquement remaniée. Cette zone ne présente pas d'intérêt particulier pour les périodes préhistoriques.

11 Le secteur 5 est le plus intéressant, car il a permis la découverte d'une industrie lithique en position stratigraphique claire. Quelques artefacts, qui se remontent entre eux, se trouvaient dans un sol humifère classiquement attribué dans la région au début de la dernière glaciation (Antoine, 1989). À l'endroit des sondages, le site n'est pas bien conservé, car le paléosol a été démantelé par les évènements érosifs de la dernière glaciation, mais la probabilité de le retrouver dans un meilleur état de conservation plus bas sur le versant est forte (probablement lors de la seconde phase d'investigation dans le secteur des jardins).

12 Enfin, il faut souligner que les lœss lités, qui contenaient les occupations gravettiennes de Renancourt (Fagnart ; Coudret, 1996) sont présents sur une grande partie de l'emprise. Bien qu'aucun indice n'ait été retrouvé lors de cette dernière campagne de sondages, la découverte d'un locus gravettien bien préservé est toujours possible dans le secteur.

13 Pour les périodes protohistoriques et historiques, le diagnostic a été réalisé de manière classique grâce à un réseau de tranchées larges de 2 m espacées d'environ 18 m, complétées localement par de vastes fenêtres. Cette première reconnaissance a révélé cinq sites attribuables à La Tène finale et au début de la période romaine. Il convient d'ajouter à ces occupations peu denses au regard de la surface, une trame parcellaire relativement cohérente et quelques chemins.

14 Le funéraire est représenté par deux petits groupes de tombes (sites 1 et 4). L'extension de ces deux cimetières a été reconnue grâce à de vastes fenêtres complétées par un décapage plus en profondeur afin d'éviter toute erreur d'appréciation du nombre de sépultures.

15 Le site 1 est daté de La Tène C2. Ce modeste cimetière se développant le long d'un chemin regroupe quatre tombes pratiquement arasées. Les défunts sont placés dans des fosses

rectangulaires ou carrées. Les blocs osseux très dégradés sont systématiquement placés sous ou à côté des vases. Le viatique est constitué de céramiques dont le nombre varie entre 2 et 4. La fouille réalisée dans le cadre du diagnostic n'a pas livré de mobilier métallique.

16 Le second groupe de sépultures (site 4) daté de La Tène C2/D1 est encore plus réduit puisqu'il ne réunit que trois dépôts. Il est situé aux abords d'un établissement à enclos fossoyé fondé à La Tène D1, selon les premiers résultats de l'étude céramique. L'étendue de ce cimetière reste incertaine dans la mesure où il a été découvert en limite d'emprise. Comme pour le site 1, les structures sont très dégradées. Hormis la tombe 65-36, les fosses sont plutôt de plan ovalaire. Les blocs osseux sont à l'image de la conservation générale. Seule la tombe 65-36 a livré un amas plus ou moins intact. Pour ce dernier, la forme générale circulaire suggère que les cendres du défunt étaient placées dans un contenant souple en matériaux périssables. Les dépôts céramiques sont composés de un ou deux vases. Là encore, le mobilier métallique est inexistant. L'état de conservation de ces sépultures étant très médiocre, il a été décidé, après accord du SRA, de traiter la fouille de ces tombes dans le cadre du diagnostic.

17 Les sites d'habitat sont largement mieux représentés. Trois établissements ont été localisés sur l'emprise. De nombreuses fenêtres ont permis dans chacun des cas de préciser l'extension de l'occupation, la chronologie et fixer les lignes générales de l'organisation interne.

18 Le site 3 semble, d'après les maigres indices chronologiques à notre disposition, être le plus ancien. La céramique collectée indique une datation large, La Tène, il convient de mentionner quelques fragments datés de La Tène ancienne. Le site est constitué d'un enclos curvilinéaire vers le sud-ouest. La limite est est marquée par un ensemble de fossés à tendance rectiligne. La contemporanéité de ces deux systèmes fossoyés n'est pas démontrée. La difficulté pour l'analyse spatiale de ce site réside dans le fait qu'il se situe à la limite de l'emprise. Seule une modeste partie était accessible.

19 Le site 2 est daté de la fin de La Tène finale. Au moins deux états sont perceptibles. Le premier est marqué par un enclos plus ou moins carré d'environ 40 m de côté. Le second est matérialisé par un vaste enclos rectangulaire fossoyé doublé pour le segment nord-est. Il couvre une surface de 1,3 ha. Une palissade constituée de poteaux distants d'environ 1 m divise l'espace interne. Le mobilier céramique se distingue par une abondance d'amphores tardo-républicaines.

20 Deux petits enclos sub-circulaires ont été reconnus dans une large fenêtre ouverte dans le but de préciser l'organisation interne de l'établissement. La fouille partielle de ces ensembles n'a pas permis de déterminer une fonction particulière.

21 Le site 5 est de loin le plus spectaculaire. La chronologie s'étend de La Tène finale à la fin du Ier s. de notre ère. C'est ce dernier qui a été partiellement fouillé en 1997 lors de la création de la Pénétrante ouest d'Amiens et qui a été photographié par Roger Agache. La superficie de l'établissement atteignait à l'origine au moins 10 ha, mais les carrières de limon du XIXe s. ont détruit une partie du site. Seul le fond de quelques grandes fosses, peut-être d'anciennes mares attribuables à la période flavienne, ont été reconnues dans la zone extraite. La partie conservée inscrite dans l'emprise du projet, encore substantielle, se réduit à environ 5 ha. Le réseau de tranchées de diagnostic, de larges fenêtres et le plan de la fouille de 1997 permettent de restituer les grandes lignes de cet établissement à vocation agro-pasrorale. Les premières occupations sont datées de La Tène D1-D2. Un

vaste enclos plus ou moins régulier marque les limites du site. Un ensemble de silos installés dans l'angle nord-ouest pourrait se rattacher à cette période. Un large fossé au tracé irrégulier succède aux installations primitives. La profondeur atteint localement 2,40 m. Il est probable qu'une partie des aménagements antérieurs perdurent, mais à ce stade de la fouille leur identification reste incertaine. Les indices collectés en surface ou dans les tests pratiqués indiquent un comblement à La Tène D2b ou au début de l'Augustéen. Si le plan reste encore énigmatique, les installations se distinguent par la présence d'armes et d'une grande quantité de céramiques tardo-républicaines. Le caractère militaire de ces aménagements peut être envisagé.

22 Un grand enclos rectangulaire long d'au moins 150 m et large de 100 m est mis en place durant la période augustéenne. Ce grand établissement précoce va perdurer jusqu'au règne de Tibère. Un double fossé doté d'une ouverture dans l'axe médian agrémenté d'un porche monumental sépare l'espace interne en deux zones inégales selon l'interprétation faite en 1997. Deux bâtiments sur poteaux plantés placés le long du fossé nord-est ont déjà été reconnus.

23 Au milieu du Ier s. de notre ère, le site est reconfiguré. Le tracé de l'enclos cernant l'établissement reprend les lignes directrices fixées à la phase antérieure, mais accuse un léger déplacement vers le nord-est. C'est à ce stade qu'apparaissent les bâtiments sur fondations. Trois édifices ont été reconnus.

24 Le premier, très vaste, atteint une longueur d'environ 70 m pour une largeur estimée à 15 m. Ces mesures reposent sur plusieurs fenêtres visant sa reconnaissance complète et la réintégration du plan de la fouille de 1997. Le balnéaire reconnu lors de cette intervention constitue la limite nord-est du bâtiment.

25 Le bâtiment 2 est situé au sud-est de l'emprise. La carrière d'extraction de limon du XIXe s. s'est arrêtée juste le long de sa façade sud. L'orientation est globalement identique au bâtiment 1 soit un axe nord-est, sud-ouest. La longueur est de 25,70 m pour une largeur de 11,30 m. Quatre plots occupent l'espace interne. Une cave postérieure recoupe le pignon nord-est.

26 Le bâtiment 3 n'a pu être dégagé intégralement faute de place pour stocker les déblais. Seul un angle à été mis au jour.

27 L'architecture de ces édifices (plan allongé du bâtiment résidentiel, balnéaire, *horreum*) évoque clairement la *villa* gallo-romaine picarde, mais l'organisation spatiale semble souffrir d'un manque de régularité. La photographie de Roger Agache ne nous est d'aucun secours pour l'appréhension du plan dans la mesure ou ce cliché ne montre qu'un seul bâtiment.

28 Les différentes couches de démolition indiquent un *terminus post quem* aux environs de la fin du Ier s. ou au plus tard au début du IIe s. Cette date d'abandon des lieux reste conforme aux observations faites lors de la fouille de 1997 où seule une sépulture à incinération datée du IIIe s. illustrait la fin du Haut-Empire.

29 C'est à ce jour la seule villapicarde abandonnée à cette période, mais est-ce bien une *villa* ... La fouille qui promet d'être particulièrement porteuse sur le plan scientifique, notamment pour nous éclairer sur les quelques décennies encadrant la Conquête autour de *Samarobriva*, apportera une réponse à ces questions restées en suspend au terme du diagnostic.

30 DUVETTE Laurent (Inrap, UMR 8142), LOCHT Jean-Luc (Inrap, UMR 8018) et COUTARD Sylvie (Inrap)

INDEX

operation Expertise (EX)
Index chronologique : âge du Fer, Empire romain, ép. contemporaine, Paléolithique
Index géographique : Picardie, Somme (80), Amiens
Thèmes : amphore, arme, bâtiment agricole, bâtiment militaire, céramique protohistorique, cimetière paroissial, éclat, enclos circulaire, enclos quadrangulaire, fosse, fossé, géomorphologie, habitat, incinération, industrie lithique, limon, loess, palissade, parcellaire, poteau, sédimentologie, sépulture, silo, stratigraphie, technique Levallois, terrasse fluviatile, villa, voirie

AUTEURS

LAURENT DUVETTE

INRAP

JEAN-LUC LOCHT

INRAP

SYLVIE COUTARD

INRAP